



## Fronde d'un élu contre l'inspection du travail

Depuis les décisions du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg du 14 mai 2013 obligeant 7 entreprises assignées à fermer leurs rideaux le dimanche et les jours fériés sous peine du paiement d'une astreinte de 5 000 ou 10 000 euros, l'inspection du travail et ses agents sont victimes d'attaques insupportables de Monsieur GSELL, adjoint au maire de Strasbourg en charge du tourisme et du commerce.

Celui-ci utilise tous les moyens de communication locaux (Télévision, Presse, Radio) pour remettre en cause l'action de l'inspection. Les agents de contrôle y sont décrits comme des fonctionnaires zélés, faisant application de dispositions obsolètes.

En vrac, voici quelques déclarations provocatrices:

- « Pour une fois qu'ils bossent le samedi »
- « j'appelle les commerçants à s'opposer aux contrôles intempestifs »
- « le maire va rencontrer le préfet pour lui demander d'ordonner l'arrêt des contrôles »
- « Je prends mes responsabilités d'élus en demandant aux commerces de rester ouverts, de toutes façons qu'est-ce qu'ils risquent ? »

Ces propos rendus publics sont une remise en cause de notre mission et nous ne pouvons tolérer ces agissements qui relèvent purement et simplement de l'outrage et de l'obstacle. En outre, ces déclarations légitiment, voire encouragent, les réactions hostiles lors des contrôles.

Pour le moment, notre direction n'a pas réagi à ces propos, diffusés le 09 juin... Va-t-il falloir attendre un incident de contrôle, de la part d'employeurs confortés dans leurs revendications ??

Il y a presque un an, pris à parti par le Sénateur-maire, Dominique Bailly sur les routes du Tour de France lors d'un contrôle de travail illégal, les agents de l'inspection du travail avaient rapidement obtenu un soutien officiel de la part de leur Ministre et un rappel à l'ordre tant sur le fond que sur la forme auprès de l'élu.

Nous, organisations syndicales de la DIRECCTE ALSACE interpellons sans délai le DIRECCTE et le RUT 67 afin que ceux-ci rappellent fermement via un communiqué de presse que :

- Les propos tenus publiquement sont inacceptables de la part d'un élu de la République ;
- L'Inspection du Travail n'est pas sous l'autorité du Préfet

**TOUS ENSEMBLE, UNIS DANS LA PROTECTION DE NOS MISSIONS !**